Flash infos

Automne 2026



Chères habitantes, Chers habitants,

Comme chaque année, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous à travers ce bulletin

Au mois de mars dernier, vous nous avez accordé votre confiance. Malheureusement notre action a été légèrement contrariée par un recours au Tribunal Administratif. Recours qui n'a pas eu de suite car toutes les règles avaient été scrupuleusement respectées.

Maintenant, l'ensemble du Conseil Municipal est au travail pour améliorer le cadre de vie de l'ensemble des habitants de notre village. En cette période marquée par diverses tensions il me semble important que tous les élus participent au développement d'Aurouër.

Comme vous pourrez le constater dans les pages qui vont suivre, nous avons poursuivi les travaux qui étaient engagés, comme la réfection de la toiture de la mairie cet été. Déjà différents projets, qui étaient inscrits au contrat de Revitalisation des Centre Villes et Centre Bourg (RCVCB), sont à l'étude. Il est envisagé de terminer l'aménagement des alentours de la salle des fêtes et du parc.

Des travaux de réfection des voiries ont débuté cet automne. Les travaux vont se poursuivre au fil des années qui viennent. C'est la commission travaux qui a priorisé les travaux à réaliser. Un travail d'inventaire, mené avec rigueur par la commission travaux, nous permet désormais d'établir un ordre de priorité pour leur réfection. Les chemins les plus dégradés ou qui supportent le plus de circulation de véhicules seront traités en premier, dans le respect de nos capacités budgétaires. Vous comprendrez que ces travaux s'échelonneront sur plusieurs années, mais cette démarche garantit une programmation claire et cohérente de nos interventions.

Enfin, je dois aborder un sujet qui préoccupe légitimement nombre d'entre vous : les incivilités récurrentes constatées sur notre territoire. Dégradations, dépôts sauvages ou nuisances répétées entraînent des conséquences regrettables sur notre cadre de vie et sur le travail de nos agents. Face à ces constats, le Conseil Municipal a engagé une étude relative à la mise en place de caméras de vidéoprotection dans les lieux les plus exposés. Cette démarche, conduite en concertation avec les forces de l'ordre et dans le strict respect du cadre légal, vise un seul objectif : préserver la tranquillité de tous et protéger les biens publics comme privés.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et, comme toujours, je reste à votre disposition, ainsi que l'ensemble du Conseil Municipal, pour écouter vos suggestions et répondre à vos interrogations.

Le Maire,
Yves Lenoir

Budget et travaux

Actualités

Associations

Directeur de publication : Yves LENOIR Imprimé par nos soins

Commissions Municipales

Le Maire est membre de droit de toutes les commissions.

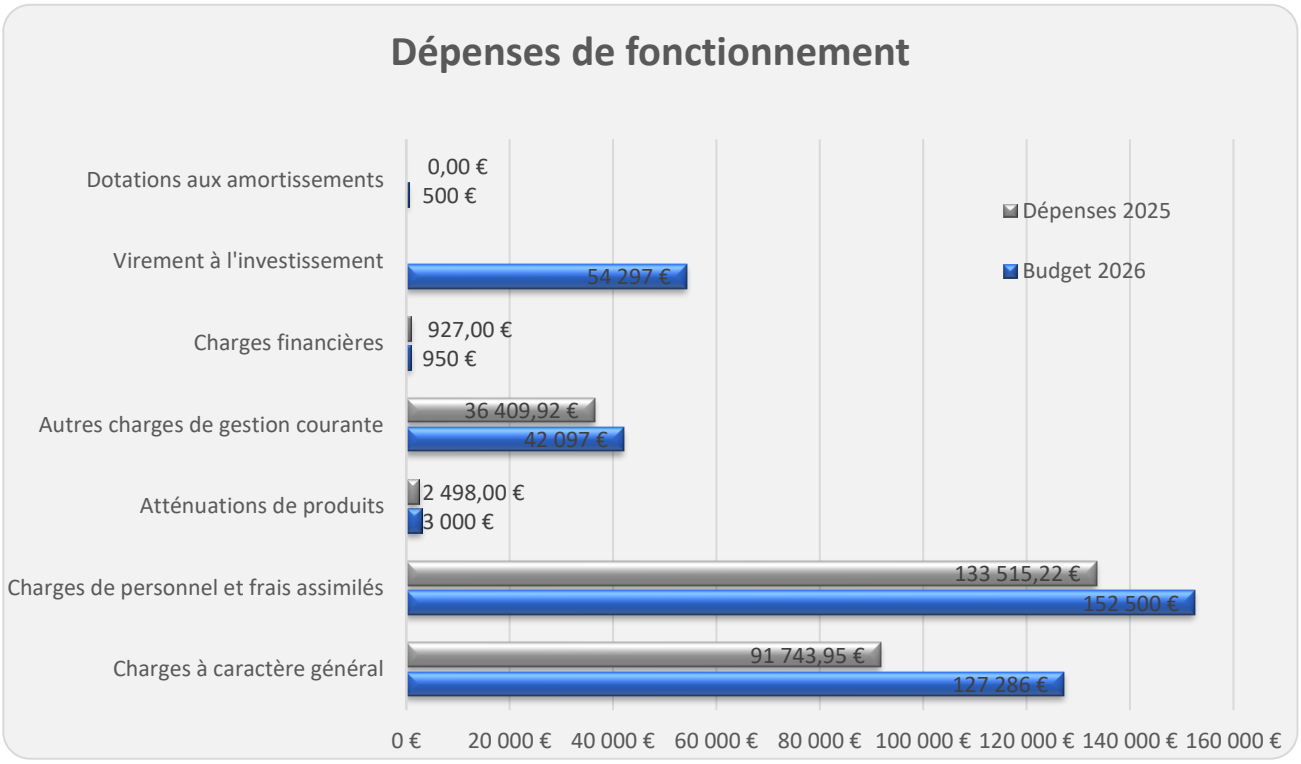
Commission finances Fabienne GAGET Julie THEVENIN Isabelle GARÇON Marie-Agnès DENIS	**Commission travaux-voiries** Jean-Louis BAYLE Charles-Henri VARLET Louise GALLET Marc LENOIR
Commission du personnel Fabienne GAGET Dominique CHEHET	**Forêt communale** Dominique CHEHET Charles-Henri VARLET Marc LENOIR
École & périscolaire— éducation Fabienne GAGET Isabelle GARÇON Marc LENOIR	**Communication/tourisme Fêtes et cérémonies** Fabienne GAGET Isabelle GARÇON Yann ETHER Julie THEVENIN
Commission d'action sociale	
Elues Fabienne GAGET Julie THEVENIN Louise GALLET Marie-Agnès DENIS	**Bénévoles extérieurs au conseil** Marie-Hélène BORDE Christelle BORDE Guillaume NEUFOND Christine de RANGO

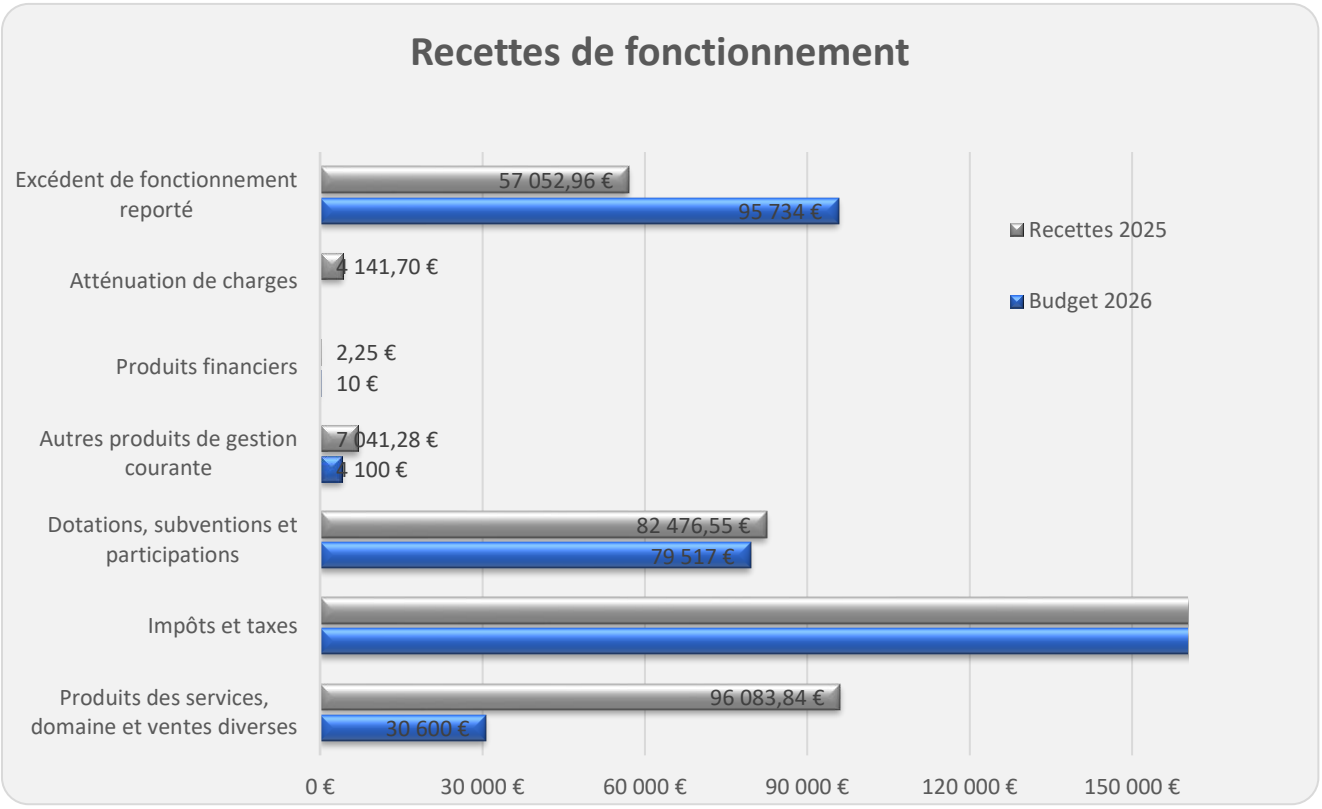
Délégations des membres du Conseil Municipal

S.D.E. 03 (Syndicat Des Energies) Délégué titulaire : Jean-Louis BAYLE Délégué suppléant : Yann ETHER	**SIAEP** (Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) Titulaire de droit, le Maire : Yves LENOIR Déléguée titulaire : Fabienne GAGET Déléguée suppléante : Marie-Agnès DENIS **Représentants des usagers de l'eau :** Représentant titulaire : Michel VILOTTE Représentante suppléante : Françoise BAYLE
Allier Bourbonnais Territoire (ABT) Représentante : Fabienne GAGET Délégué suppléant : Marc LENOIR	**CAPAMAM** Déléguée : Louise GALLET
SICTOM Nord Allier Déléguée titulaire : Julie THEVENIN Délégué suppléant : Dominique CHEHET	**CLETC** Représentant : Jean-Louis BAYLE
Référente ambroisie Déléguée titulaire : Julie THEVENIN	**Correspondant défense** Représentant : Jean-Louis BAYLE
Correspondant sécurité routière Représentant : Charles-Henri VARLET	

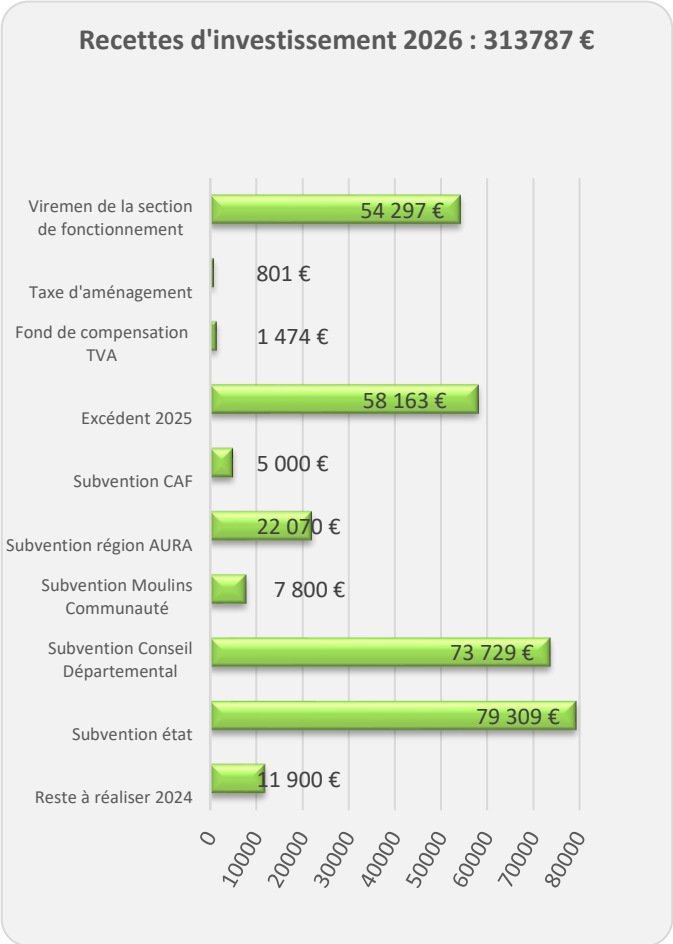
Budget 2026

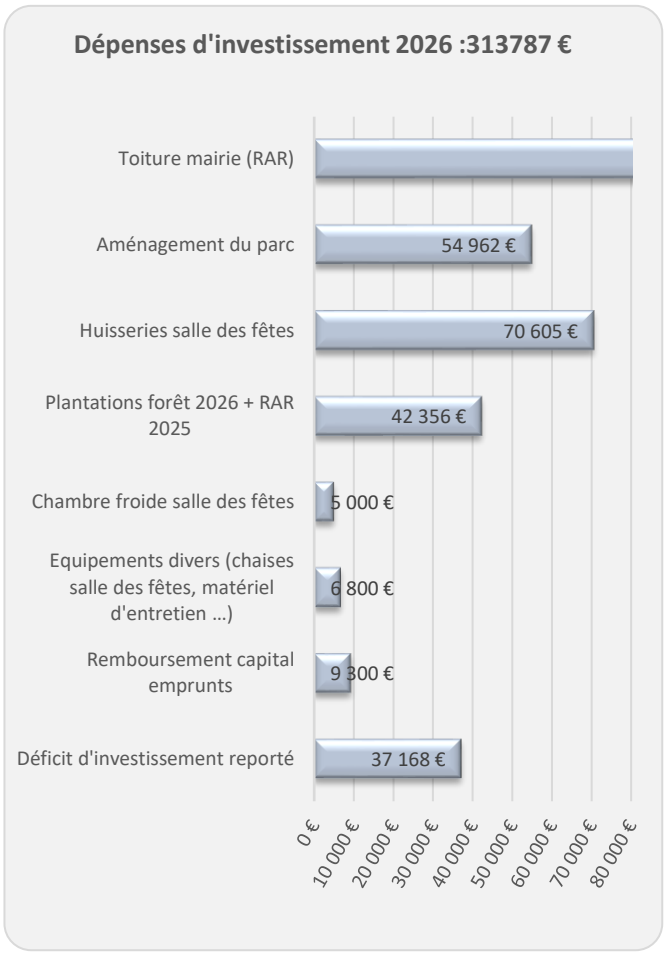
➢ *Budget de fonctionnement*





➢ *Budget d'investissement*





➢ *Locaux commerciaux*

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2026 des locaux commerciaux qui s'élève en dépenses et en recettes à :

- 8748,52 Euros pour la section de fonctionnement
- 12697,64 Euros pour la section d'investissement

Principales décisions du Conseil Municipal

➢ *Taux d'imposition 2026*

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux des taxes suivantes pour l'année 2026 :

- Taxe foncière (bâti) 38,26%
- Taxe foncière (non bâti) 32,12%
- Taxe d'habitation 14,71%

➢ *Les projets en cours et à l'étude*



La mare dans le fond du parc a été clôturée (voir article)

L'escalier du préfabriqué dans la cour de l'école a été refait, pour plus de sécurité. Des anti-pince-doigts ont aussi été installés dans l'école.

De nombreux investissements sont en cours à la salle des fêtes : une chambre froide est désormais présente dans la cuisine, et le renouvellement total des chaises est terminé. Des travaux pour le renouvellement des huisseries vont bientôt commencer.

La réfection de la toiture de la Mairie est terminée.

À venir :

Les allées du parc vont être restaurées ainsi que la sortie de la salle des fêtes donnant sur le parc, afin de permettre une sortie en toute sécurité pour tous.

Nous réfléchissons également à la création d'une aire de jeux vers le City-Stade, afin de dynamiser l'attractivité de notre centre bourg.

L'idée d'une « Boîte à Livres » est également à l'étude.

La municipalité investit pour que chacun puisse se sentir bien sur notre belle commune d'Aurouër. Cependant, nos installations ont été à plusieurs reprises l'objet de dégradations. Il va de la responsabilité de chacun de respecter le matériel urbain mis à disposition des habitants.

Etat Civil du 15 Septembre 2025 au 15 Septembre 2026

➢ *Naissance*

Charlie, Maé FRANCOIS VACHON né le 03 juillet 2026 à Moulins

➢ *Mariage*

André, Jean-Marie TROTIGNON et Katia, Gwendoline, Martine, Huguette, Germaine PAPOT le 16 mai 2026

➢ *Décès*

M. Pascal, André, Rémy LECOMTE décédé le 23 novembre 2025

Mme Annik JAFFRENNOU veuve MANGIN décédée le 26 juillet 2026

Secteur Enfance

➢ *Ecole*

La rentrée scolaire 2026/2027 à Aurouër a été sous le signe du renouveau avec l'arrivée d'une nouvelle directrice Flora Saulin. Cette enseignante était auparavant à Moulins, elle avait déjà assuré un remplacement à l'école d'Aurouër. Elle a en charge les CE1, CE2, CM1 et CM2. Quant à Mme LOMBARD Mélanie elle a en charge les élèves de maternelle et CP. Comme les 2 années précédentes Anaïs TERRIER apportera son aide à Mme LOMBARD pour le bon déroulement des activités scolaires ainsi que pour les temps de sieste.

Les effectifs sont en augmentation avec une trentaine d'élèves répartis de la façon suivante : 14 pour les grandes sections et 16 pour les petites sections.

Pour la sécurité de l'ensemble des élèves, des anti-pince-doigts ont été posés aux portes d'entrées de l'école.

L'équipe pédagogique a déjà prévu une activité piscine pour l'ensemble des élèves en juin 2027, ainsi qu'une participation à la piste routière à Avermes en mars 2027.



Comme tous les ans la commune a souhaité récompenser les élèves de CM2 qui quittent l'école d'Aurouër pour entrer en 6ème.

5 élèves ont pu choisir entre un bon cadeau de 30 € ou une calculatrice spéciale collège.

Parmi ces 5 élèves, une continuera sa scolarité au collège de Dornes, les 4 autres au collège Anne de Beaujeu à Moulins.

Nous leur souhaitons bonne réussite.

➢ *Périscolaire*

L'Accueil Périscolaire reçoit les enfants à partir de 7 h 15 et le soir jusqu'à 19 h. L'accueil est assuré par Mme Anaïs TERRIER qui suit actuellement la formation de directrice BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Elle sera secondée par Mme Valérie BERGER qui est en train de préparer un BAFA (Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur).

Anaïs et Valérie assurent l'encadrement et l'animation de l'accueil périscolaire au travers de travail manuel et d'activités éducatives diverses.

Mme Valérie Berger assure aussi le service de la restauration scolaire ainsi que le ménage de l'ensemble des locaux communaux.

Actualités de la commune

➢ *Lots de bois*

Les parcelles 33 et 35 ont été replantées à l'automne dernier. Ce sont 5630 pins maritimes, 900 chênes chevelus et 100 cormiers qui ont été plantés. Selon l'étude de l'ONF ces essences semblent les mieux adaptées au changement climatique qui semble se dessiner.

Cet automne, c'est une partie de la parcelle 18 qui sera plantée.

Comme indiqué lors du dernier tirage des lots de bois, cette année nous reprenons le cycle habituel. C'est-à-dire que l'exploitation du taillis aura lieu cet hiver et les chênes seront exploités l'année prochaine.

L'inscription pour les lots de bois 2026 est possible jusqu'au 13 novembre 2026.

➢ *Aménagement du parc*

Afin de rendre cet espace plus convivial, différents aménagements ont déjà été entrepris :

- l'année dernière, avec la construction du city-stade,

- au printemps, avec la mise en sécurité de la mare située à proximité de ce nouvel équipement. Une clôture a été réalisée, avec poteaux en bois et grillage, de façon à bien s'intégrer dans l'environnement. Tout danger est désormais écarté pour les jeunes enfants.



Depuis l'interdiction faite aux communes d'utiliser du désherbant, les allées du parc ont peu à peu été envahies par les mauvaises herbes. Afin de conserver un cheminement piétonnier, ces allées vont être refaites en béton lavé. Les travaux devraient être réalisés cet automne, par l'entreprise GUINOT TP de Lusigny. De nouveaux bancs seront ensuite disposés dans le parc.

Une allée en béton va également être créée allant de la porte latérale de la salle des fêtes à la pelouse. Ceci facilitera les allées et venues des usagers de la salle en évitant la zone gravillonnée.

A l'horizon 2027, il est également prévu la création d'une aire de jeux pour les plus petits.

➢ *Remise des colis*



A la suite d'une proposition d'un habitant de la commune, Vendredi 12 décembre 2025 un moment convivial a été organisé afin de remettre les colis de fin d'année aux Ainés d'Aurouër.

Un goûter a été servi composé de viennoiseries et de boissons chaudes. Pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre à ce moment convivial, les colis ont été livrés à domicile par Monsieur le Maire et des conseillers.

Cette réception a été un moment très chaleureux et apprécié des différentes personnes présentes.

➢ *Nature Propre*



Le 8 Mars 2026, ne fut pas seulement la Journée de la femme, mais également une belle journée de cohésion pour Nature Propre.

Comme l'année précédente, sponsorisé par la fédération des chasseurs, un appel à la population a été lancé pour débarrasser nos bords de routes de tout un tas de déchets.

Une trentaine de personnes ont répondus à l'appel, petits et grands, et plus de 700 litres de déchets ont été récoltés. La majorité étant recyclable, nous les avons ensuite déposés dans les conteneurs adaptés.

➢ *Commémoration du 8 Mai*



Sous un soleil radieux, la commémoration du 8 mai 1945 s'est déroulée en présence de Mme Foucault, Conseillère Départementale, des pompiers de Villeneuve, d'habitants et d'enfants d'Aurouër ainsi que de M. Michel Vilotte, porte-drapeau.

A cette occasion, il avait été demandé aux élèves de l'école de participer à cette cérémonie afin d'assurer le devoir de mémoire. La municipalité tient à remercier l'ensemble des personnes présentes.

Cette cérémonie fut conclue par le traditionnel et convivial verre de l'amitié.

➢ *La Saboterie*

La commune accueillera prochainement un nouveau restaurateur. Une promesse de bail est d'ores et déjà signée.

Passionné par les produits de notre terroir, Monsieur Martine proposera une cuisine sincère, élaborée à partir de produits locaux et régionaux, sourcés auprès de producteurs et fournisseurs de notre secteur. Chaque saison, la carte sera ainsi renouvelée au rythme des produits frais, au bénéfice de nos agriculteurs et artisans locaux. Vous aurez également la possibilité d'acheter les produits de ces différents producteurs.

Les amateurs de vin ne seront pas en reste : une carte d'environ vingt crus sera proposée, avec la possibilité de les déguster au verre — une belle invitation à la découverte et à la modération.

Monsieur Martine sera heureux de vous accueillir dès début novembre. Nous communiquerons prochainement plus d'informations via l'application PanneauPocket et notre site internet aurouër.fr.

La municipalité adresse ses meilleurs vœux de réussite à ce nouveau restaurant et invite chacune et chacun à venir soutenir cette belle initiative locale. Bon appétit !

➢ *Départ en retraite Jeanine Lecomte*



Après avoir travaillé depuis mai 2021 au service de l'entretien de locaux, atteinte par la limite d'âge, Jeanine Lecomte a dû faire valoir ses droits à la retraite à compter du 30/04/2026.

Le vendredi 28 avril 2026 s'est tenue une cérémonie de départ en retraite et de remerciements pour Jeanine en compagnie de ses collègues, de Monsieur le Maire et des conseillers municipaux.

Nous tenons à remercier cet agent pour son travail et son dévouement au service de la commune.

➢ *Cérémonie de remerciement*



Le 25 septembre 2026, nous avons réuni lors d'un pot de l'amitié, les habitants sinistrés par le feu du 9 juillet, et ceux qui ont, d'une façon ou d'une autre, aidé dans ces moments difficiles.

Etaient présents beaucoup d'agriculteurs, qui sont intervenus pour stopper la progression du feu en aide aux pompiers. Nous avions également convié les boulangers de Dornes et de Villeneuve, ainsi que le magasin Intermarché de Dornes, pour les remercier pour leur solidarité afin de ravitailler les pompiers et secours. Sans oublier l'entraide des habitants qui sont venus soutenir les sinistrés, ou spontanément apporter de l'eau ou de quoi manger en Mairie.

Plus de 80 personnes étaient présentes lors de cette cérémonie. Mr le Maire a précisé qu'un courrier a été envoyé à chaque brigade de pompiers étant intervenue sur notre commune, et une délégation de la brigade de Villeneuve sur Allier était présente le 14 Juillet à nos côtés au Monument aux Morts.



➢ *Ambroisie*

L'ambroisie est une plante invasive redoutable dont le pollen provoque de graves allergies respiratoires en fin d'été. Originaire d'Amérique du Nord, elle prolifère rapidement sur les sols nus, les chantiers et les bords de routes, représentant un véritable enjeu de santé publique et de biodiversité.

Pour reconnaître l'ambroisie avant sa floraison, observez les caractéristiques suivantes :

- Les feuilles : Vertes des deux côtés (sans dessous blanchâtre), fortement découpées et duveteuses.

- La tige : Charnue, velue et souvent teinte de rouge ou de pourpre.

- Les fleurs : Petites et vert-jaunâtre, disposées en longs épis dressés au sommet de la plante.

- L'odeur : Contrairement à l'armoise ou à la menthe, l'ambroisie ne dégage aucun parfum lorsqu'on froisse ses feuilles.



Pour s'en débarrasser efficacement, l'intervention doit avoir lieu avant la floraison (juillet-août) : soit en arrachage manuel, ou sur de plus grandes surfaces, tondez très bas et répétez l'opération pour éviter la repousse.

Compostez ou laissez sécher sur place uniquement si la plante n'a pas encore produit de graines. Sinon, jetez-la en sac hermétique.

Si vous repérez un godet d'ambroisie dans l'espace public, signalez-le directement sur la plateforme officielle *Signalement-Ambroisie* pour déclencher une action collective.

Vie Associative

➢ *Tennis de Table*

La section tennis de table d'Amifêtes compte 11 adhérents. Elle se réunit tous les lundis pour l'entrainement (hors vacances scolaires) à la Salle Polyvalente de 19 h à 20h15.

Elle participe au Championnat d'Allier par équipes (avec 2 équipes inscrites) où elle rencontre les autres clubs UFOLEP du département (Avermes, St Pourçain sur Sioule, Dompierre sur Besbre, Souvigny et Montbeugny) en match aller retour.

Les joueurs peuvent participer aux Championnats d'Allier et AURA individuels et aux "France" en cas de qualification.

Nous accueillons les joueuses et joueurs à partir de 15 ans.

Pour tout renseignement : 06 47 79 28 60

➢ *Amicale des chasseurs*

Sur notre commune, la chasse fait partie de la vie de notre territoire et de nos traditions rurales. Elle rassemble des passionnés attachés à leur commune, à ses bois, ses chemins et à la richesse de sa nature.

Mais chasser, c'est aussi respecter l'animal et son environnement. Pour cela, notre amicale participe au nettoyage des chemins, entretien des allés et des layons et mène des actions en faveur de la biodiversité.

A travers nos actions, nous souhaitons transmettre l'image d'une chasse responsable, respectueuse et conviviale.

Si vous partagez cette passion de la nature, de la chasse, l'Amicale des chasseurs sera heureuse de vous accueillir et de vous faire découvrir ses activités.

➢ *Amicale des Anciens d'Aurouër*



L'Amicale des Anciens d'Aurouër compte actuellement 80 membres. Pour des raisons de santé, l'association a été mise en sommeil cette année. L'amicale a quand même organisés le repas des anciens en mars et une sortie dans l'Ariège en septembre.

Le marché de Noël se déroulera le dimanche 29 novembre prochain, avec la présence de **Stone** qui dédicacera son livre.

Pour 2027, l'association devrait reprendre le cour de ses traditionnelles manifestations.

➢ *Amifêtes*

AMIFETES : une association toujours active au service de la commune

Au cours de l'année 2025-2026, l'association AMIFETES a une nouvelle fois contribué à la vie et à l'animation de notre commune en organisant plusieurs manifestations destinées à rassembler petits et grands.

Le Noël de l'école, organisé le 19 décembre 2025, a permis aux enfants de partager un agréable moment festif. Les bénéfices de cette manifestation ont été intégralement reversés à l'école, afin de contribuer aux projets et aux activités proposés aux élèves.

Le 22 février 2026, AMIFETES a également organisé son traditionnel loto, qui a rencontré un beau succès et permis de réunir les habitants dans une ambiance conviviale.

La kermesse, qui devait également ponctuer les festivités, n'a malheureusement pas pu se dérouler en raison des fortes chaleurs et de la canicule. La sécurité et le bien-être de tous ont naturellement conduit à l'annulation de cette manifestation.



Enfin, la fête patronale, organisée le 12 septembre 2026, est venue clôturer cette période de manifestations. Ce rendez-vous traditionnel a une nouvelle fois été l'occasion de se retrouver et de partager un moment convivial entre habitants.

Au-delà de l'organisation de ces événements, AMIFETES participe également à l'amélioration des équipements communaux. L'association a ainsi fait l'acquisition d'une table destinée à compléter le réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes. Dans la continuité de ces améliorations, un congélateur sera prochainement acheté afin de compléter l'équipement de la cuisine.

Appel à projets : Imaginez le nouveau logo officiel de la commune d'Aurouër !

Dans le cadre de la modernisation de sa communication, la municipalité d'Aurouër souhaite renouveler son identité visuelle et lance un grand concours de création. Que vous soyez habitant de la commune ou d'ailleurs, créatif passionné, graphiste amateur ou professionnel, ce concours est ouvert à toutes et à tous !

Comment participer ?

* Qui peut participer ? Concours gratuit et ouvert à tout le monde, sans condition de résidence ni limite d'âge.

* Format attendu : Une création originale au format numérique ou papier, accompagnée d'une courte présentation expliquant votre démarche créative et le lien avec l'identité et les valeurs d'Aurouër.

* Date limite de dépôt : Les dossiers doivent être envoyés avant le 31 décembre à l'adresse mairie.aurouer@orange.fr ou déposés à l'accueil de la mairie.

* Sélection et récompense : Le projet gagnant sera officiellement élu et sélectionné par les membres du conseil municipal. L'auteur de la création retenue verra son œuvre devenir l'image officielle d'Aurouër.

À vos crayons et vos logiciels de création pour laisser parler votre imagination !

Une question logement…

Ayez le reflexe Adil !

Informer sur toutes les questions juridiques, financières ou fiscales en lien avec le logement est une des missions principales de l'ADIL03, Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Allier.
Véritable centre d'information dédié à l'habitat, que ce soit pour un simple avis ou la gestion d'une situation conflictuelle, vous bénéficierez des conseils de professionnels spécialisés, **en toute neutralité et gratuité**.

Parce que le logement ne doit pas être source de difficultés, les juristes de l'Adil03 seront à votre écoute pour vous faire bénéficier de leur vaste champ de compétence :

- **les rapports locatifs** (loyer, droits et obligations des parties, bail, état des lieux, dépôt de garantie, congé…)
- **l'amélioration de l'habitat** (prêts, subventions, devis et contrats avec les professionnels, malfaçons…)
- **l'accession à la propriété** (diagnostics, plans de financement personnalisés en fonction du projet d'achat ou de construction, compromis et contrats de vente…)
- **la fiscalité immobilière** (revenus fonciers, taxes, investissement locatif …)
- **les diagnostics obligatoires** (performance énergétique, amiante…)
- **les relations de voisinage** (troubles de voisinage, mitoyenneté, servitudes …)
- **les situations de non décence et d'habitat indigne** (insalubrité, droit des occupants…)
- **l'urbanisme** (autorisations de construire …)
- **les relations avec les professionnels**

Que vous soyez locataire, propriétaire, professionnel, accédant à la propriété, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé, de modèles de courriers, d'accompagnement dans les démarches**, en consultation physique, par téléphone ou courriel grâce à nos 14 points d'accueil** qui nous permettent d'assurer un service de proximité et un accès au droit pour tous.

Pour toutes les questions du quotidien sur la gestion de votre bien en location, pour connaître les nouvelles règles de performance énergétique des logements, avoir accès aux aides aux travaux, pour gérer un conflit de voisinage, pour être éclairé sur vos charges de copropriété, sécuriser votre projet d'achat immobilier, faire face à une difficulté financière, contactez le centre le plus proche de chez vous :

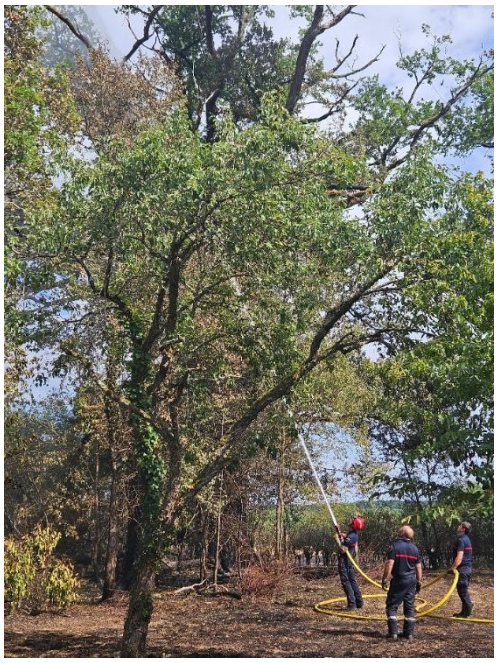
MOULINS (siège social) 27 Rue de Villars 04.70.20.44.10 – Juriste : Sarah ROUSSEAU

Vous pourrez retrouver les horaires et l'ensemble des lieux de permanence sur le site www.adil03.org, ainsi que des informations utiles, des outils de calculs, de la documentation experte, notamment des dépliants pour chaque thème, les études et notes de l'Observatoire Départemental de l'Habitat.

Souvenirs, Souvenirs

Le 9 juillet dernier, notre belle commune a vécu un évènement qui marquera pour longtemps nos souvenirs. Par cette rubrique pour cette année, nous souhaitons surtout rendre hommage au travail des sapeurs-pompiers, grâce à qui notre commune a été sauvée du « pire ».













Infos pratiques

➢ *Ouverture Mairie*

- Lundi : 8h - 13h
- Mardi : 13h30 - 17h15
- Jeudi: 8h - 13h et 13h30 - 17h15
- Vendredi : 15h30 - 18h
- Tél. : 04.70.43.30.75
- e-mail : mairie.aurouer@orange.fr

➢ *Tarif de location des salles*

Salle polyvalente (pour les habitants de la commune)

- 100 Euros pour une journée + 50 Euros de chauffage, en semaine (uniquement les mardi mercredi et jeudi de 8h à 19h)
- 230 Euros pour deux jours consécutifs + 80 Euros de chauffage, le week-end.

Salle polyvalente (pour les non-résidents)

- 200 Euros pour une journée + 50 Euros de chauffage, en semaine (uniquement les mardi mercredi et jeudi de 8h à 19h)
- 320 Euros pour deux jours consécutifs + 80 Euros de chauffage, le week-end.

Cantine (réservée uniquement aux habitants de la commune hors période scolaire)

- 150 € pour 2 jours consécutifs + 31€ euros de chauffage

Forfait ménage applicable en cas d'état des lieux de sortie non conforme : 100 euros

➢ *Tarif de la cantine scolaire (2026-2027)*

- 3,30 € pour les enfants
- 6,40 € pour les enseignants

➢ *Tarif de l'accueil de loisirs périscolaire*

- 1 enfant : Forfait de 36 € /mois
- 2 enfants : Forfait de 57 € /mois
- 3 enfants : Forfait de 74 € /mois
- Accueil occasionnel : 5,50 € /jour et par enfant
- Pénalité pour non-respect du planning : 5.50€

➢ *Tarif des concessions au cimetière*

- Concession perpétuelle (2 m²) : 150 euros
- Concession trentenaire (2 m²) : 100 euros

➢ *Inscription sur les listes électorales*

Toutes les personnes qui désirent se faire inscrire sur la liste électorale de la commune peuvent le faire durant toute l'année. Il suffit de se présenter en Mairie muni de sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile

➢ *Ordures ménagères*

La collecte des ordures ménagères n'est pas assurée les 1er janvier, 1er mai, 25 décembre. Elle est assurée normalement les autres jours fériés.

➢ *Assistante Sociale*

L'assistante Sociale peut intervenir sur rendez-vous.
Son bureau principal est situé 4 rue Refembre 03000 MOULINS.
Tél. 04.70.35.73.41
msd-refembre@allier.fr

➢ *Numéros Utiles*

Mairie : 04.70.43.30.75
Ecole : 07.75.68.70.03
Cantine – Accueil de loisirs périscolaire : 09.79.06.65.79
Syndicat des Eaux de Trévol : 04.70.46.81.90
Déchetterie d'Avermes : 04.70.42.67.88 (fermée les lundis)
ERDF - dépannage électricité : 0810 333 003
SAMU : 15 // Gendarmerie : 17 // Pompiers : 18
Médecin d'astreinte du secteur : 04.70.48.57.87 (le 15 étant désormais réservé uniquement aux appels d'urgence)

➢ *Recensement militaire*

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes (garçons et filles) doivent obligatoirement se présenter à la Mairie afin de se faire recenser pour ensuite participer à la « Journée d'Appel ».